



CR audioconférence
21/04/2020

Représentants de l'administration : Christophe Lainé et Serge Audoinaud
Représentants USD-FO : Isabelle Denis, Pascal Denis et Cyril Billy
Autres OS : UNSA et CFDT

Début à 10h15

Les directeurs ont passé en revue les sujets suivants :

- Point sanitaire :

Il n'y a plus qu'un seul agent malade à la DNRFP et un seul inspecteur stagiaire en quatorzaine.

- Situation des effectifs de la BGAS :

Remarques de l'USD-FO :

La question du renfort des moniteurs tir et TPCI se pose avec la reprise des formations.

Tous les formateurs ne sont pas concernés, ainsi les motards et les maîtres de chien resteront disponibles.

Dès fin juillet/début août, un renfort en ACP2 stagiaires sera également disponible.

Enfin, le recours à un agent de Paris-spécial dans l'immédiat et au TAM le 1^{er} septembre viendront compléter le dispositif.

- La reprise d'activité :

Le 11 mai représente un objectif, avec un déconfinement partiel et progressif et sans permettre les rassemblements.

Tous les scénarios de reprise seront centralisés par les SG des ministères avant d'être validés dans le cadre du groupe de travail interministériel sur les stratégies de déconfinement.

La priorité n° 1 demeure la santé des agents et entraîne le strict respect des mesures de distanciation et des gestes barrières, ainsi que la préservation des plus vulnérables sous le couvert des consignes des médecins de prévention. Le télétravail restera privilégié pour permettre la distanciation dans les bureaux les moins adaptés ou pour faciliter la garde des enfants ou pour les aidants.



➤ La formation :

Il n'y aurait aucune formation continue avant septembre, hormis la formation des marins G2 qui ne concerne que huit stagiaires et qui est en cours et le stage IPIS (14 personnes) ; ces deux stages qui pourraient être organisés à partir de juin.

La formation des inspecteurs stagiaires pourraient se terminer à distance, via la plateforme MOODLE qui leur a été ouverte le 20 avril.

Pour les ACP2, la formation à distance se tiendrait jusqu'au 2 juin. A cette date, les 153 stagiaires SU feraient leur entrée à l'ENDLR jusqu'au 30 juillet pour les habilitations (tir et TPCI) et les équipements (uniforme) nécessaires à l'exercice normal dans les unités où ils seraient affectés dès le mois d'août. Cela nécessite que masques, gants et gels en nombre suffisant soient à disposition des formateurs et des stagiaires. Les ACP2 CO seraient, eux, affectés en préstage au plus près de leur domicile pour revenir à l'école entre septembre et novembre.

Les oraux de fin de stage des ACP2 2019 et des contrôleurs 2019-2020 se feraient depuis les DI/DR d'affectation, via un système de visio avec les jurys qui seraient à l'ENDLR. Cela durerait deux semaines.

Remarques de l'USD-FO :

*L'habilitation au tir réclame des mesures sanitaires spécifiques, comment seront formés les IPIS ?
Peuvent-ils faire toute leur formation dans une seule école ?*

Les IPIS seraient habilités au tir au sein de leur direction.

Si ce n'est pas les IPIS qui changent d'école, ce sont les formateurs qui devraient se déplacer alors même qu'ils seraient mobilisés également avec les ACP2. Néanmoins, la question sera expertisée.

Pour la formation des inspecteurs stagiaires, tous n'ont pas les mêmes conditions techniques d'accès, d'organisation, etc. Quelles conditions pour l'oral de fin d'année ?

Malgré les difficultés relevées, tous les inspecteurs stagiaires réussissent à se connecter et à travailler.

Pour organiser les derniers contrôles de connaissance (4ème épreuve professionnelle, épreuve de langue), des quiz pourraient être proposés via MOODLE. Le grand oral pourrait se dérouler à distance, soit en visio dans la direction des douanes la plus proche de leur domicile ou depuis chez eux.

L'arrêté de formation n'est pas modifié à ce jour.

Quelles règles en matière de restauration ? Les horaires des cours et des repas et le rythme des repas devront forcément être aménagés.

Avec 153 stagiaires ACP2 SU, le réfectoire est suffisamment bien dimensionné pour respecter la distanciation dans la file d'attente et à table.

Un nouveau règlement intérieur sera mis en œuvre avec l'AGRENAD pour également prévoir l'utilisation des locaux dans les résidences où les stagiaires logeront seuls dans leur chambre.



Il faudra prévoir la modification des DUERP.

Des préconisations de la médecine de prévention sont attendues et les DUERP devront intégrer les menaces et les gestes à mettre en œuvre.

Certains locaux seront-ils désinfectés ?

Le virus ne circule pas dans l'air. Cependant, la vigilance du renouvellement de l'air est préconisée. Un entretien de la climatisation a été réalisé à Tourcoing début mars et le sera à La Rochelle début mai.

Les prestataires de ménage nettoient les poignées, les téléphones, etc. et adaptent leurs services en conséquence.

Des cas de flacons de gel hydroalcooliques peu pratiques ont été notés.

Le but est de mettre des distributeurs de gel aux entrées dans les locaux, devant les salles, etc. et d'envisager dans la mesure du possible des flacons individuels et du matériel de désinfection (sprays, lingettes...) pour que chacun puisse nettoyer son environnement de travail.

Les écoles disposent également de milliers de masques, prêts à être distribués pour le retour.

Service par service, les situations de contacts sont expertisées pour trouver des mesures afin de les réduire à leur strict minimum (exemple du service de l'habillement où les paquetages seraient préparés en avance et mis à disposition des stagiaires).

➤ **Recrutement :**

Pour les admissibles aux concours de contrôleur et d'inspecteur, dont le processus de recrutement est déjà engagé et pour lesquels les écoles doivent s'organiser pour les rentrées, les oraux seraient mis en place avec des aménagements.

Ainsi, pour les candidats inspecteurs, il n'y aurait que le grand oral. Cette seule épreuve, dans une école de Tourcoing vide, permettrait de préserver les mesures de distanciation.

• **Frais de repas :**

Un code spécifique a été mis en place dans CHORUS-DT. Toutes les attestations sur l'honneur seront acceptées pour les repas antérieurs à la date du décret.

• **Les paies :**

Une gestion normale des paies devraient être retrouvées fin mai.



- Les primes exceptionnelles :

Un dispositif de primes de 333, 666 et 1 000 euros est mis en place pour récompenser les agents les plus méritants qui se seront particulièrement investis avec un surcroît de travail lors de la période de confinement. Les conditions pratiques de mise en œuvre restent à définir. Il n'y a pas de discrimination entre agents en présentiel et agents en télétravail.

- Congés/RTT :

L'[ordonnance 2020-430](#) du 15 avril prévoit l'imputation de 5 jours de CA et 5 jours de RTT pour les agents en ASA (art. 1). De plus, une proratisation devra être calculée si les agents ont alterné avec des périodes de service en présentiel et/ou en télétravail.

Pour les agents en télétravail, les chefs de service peuvent identifier s'il y a des agents à qui seraient retirés jusqu'à 5 jours de congés (art. 5).

Remarques de l'USD-FO :

L'USD-FO demande le retrait de l'ordonnance relative à l'imputation d'office de jours de congés et d'ARTT. Pourquoi vouloir pénaliser les agents qui subissent cette crise sanitaire ?

A l'heure où les agents font preuve d'unité et de solidarité à la DNRFP que ce soit par le télétravail ou le renfort opérationnel de la BGAS, cette ordonnance pourrait être un facteur de fractures importantes et durables dans les différents services concernés. En effet, certains chefs de services vont être amenés à trancher, à faire des arbitrages de facto inévitables et inacceptables.

Les agents ont besoin de sérénité pour reprendre leur activité dans les meilleures conditions et cette ordonnance ne va pas en ce sens.

Le directeur prend note de cette déclaration et la transmettra à la direction générale.

Néanmoins, il devra appliquer les instructions qu'il recevra.

La prochaine audioconférence est prévue le mardi 28 avril à 10h15.

Fin à 12h15